Rapport de la commission consultative des ayants droits de la SACEM Luxembourg pour l'exercice 2019/2020

La commission consultative de la SACEM Luxembourg s'est réunie 11 fois lors de l'exercice 2019/2020. Lors de ces réunions de nombreux projets ont été élaborés :

- 1. Les demandes introduites pour une aide dans le cadre de l'action culturelle de la SACEM Luxembourg ont été analysées, ainsi un montant total de 132 000 € a été accordé à des projets variés comme l'aide à la production avec 60 projets, 22 projets de commandes d'œuvre et des aides à la diffusion dont notamment le partenariat avec Music LX.
- 2. Dans le cadre des aides à la production un nouveau barème, concernant les 'digital releases' pour les œuvres qui sortent exclusivement en digital, a été mis en place.
- 3. Des représentants de la commission consultative des ayants droits ont eu une entrevue avec la nouvelle Ministre de la Culture, Sam Tansan, et des discussions intéressantes se sont déroulées par la suite avec le nouveau responsable de la musique auprès du ministère de la culture
- 4. Le partenariat avec LUXAIR pour les in flight playlists a été reconduit.
- 5. La scène SACEM a accueilli à nouveau un plateau luxembourgeois avec Dock In Absolute et Pol Belardi au Pan Piper à Paris.
- 6. La commission de la SACEM Luxembourg a aussi changé le principe de la compilation SACEM Luxembourg qui sera édité pour la première fois en clé USB en 2020.
- 7. Des campagnes de communication sont ont train d'être élaborées dans l'optique de mieux expliquer au grand public l'importance de la SACEM et du droit d'auteur.
- 8. Les formulaires de l'action culturelle ont été modifiés et retravaillés.
- 9. Recherche des partenariats avec des acteurs locaux pour mieux distribuer les produits physiques dans les commerces locaux.

Anselme Pau